Révision N°1: 30/07/2009

FICHE DE DONNEES DE SECURITE.

Elaborée selon l'annexe II du règlement REACH 1907/2006/CE

1 - IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE.

Préparation:

Désignation: PATE EPOXY COULEUR JAUNE OPAQUE 30G, EP4012

Code produit : 860 034E

Usage normal:

Identification de la société:

Raison Sociale:	COOKSON-CLAL	
Adresse:	58 rue Beaubourg 75003 Paris	
Téléphone:	01 48 24 76 80	Fax: 01 48 24 75 75
E-mail:	qualite@cookson-clal.com	

Numéro d'appel d'urgence :

INRS / Orfila - 00 33 (0)1 45 42 59 59 - http://www.centres-antipoison.net

---

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS.

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.2. Éléments d´étiquetage

Dangereux pour l'environnement et irritant

Phrases R :

R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau

R 43 : Peut entrainer une sensibilité au contact de la peau

R51/53 : toqie pour les organismes aquatiques. Peut provoquer des effets nocifs à longs termes sur l'environnement aquatique

Phrases D :

S26 : en cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau.

S28 : après le contact avec la peau, laver immédiatement avec de savon et de l'eau.

S37/39 : Porter des gants adaptés et un masque de protection pour les yeux et le visage.

S61 : Eviter de rejeter dans l'environnement.

2.3. Autres dangers

---

3 - INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS.

3.1. Substances-Composition :

>25%

Produit de réaction: bisphénol -A / F- (épichlorhydrine) Résine Epoxy

(Poids moléculaire moyen < 700)
No CAS 25068-38-6 ; No CE 500-033-5

---

4 - PREMIERS SECOURS.

4.1. Description des premiers secours

En cas d'irritation, consulter un médecin

Inhalation :
consulter un médecin **;** Déplacer à la fois à l'air frais et consulter un médecin

Contact avec la peau :
Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon
Retirer tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

Contact avec les yeux :
Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un medecin.

Ingestion :
Ne pas faire vomir

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

---

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE.

5.1. Moyens d´extinction
Poudre sèche, mousse, CO_2, sable sec
NE PAS UTILISER :JET D'EAU

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Peut produire des fumées toxiques de monoxyde de carbone (CO) et de dioxyde de carbone (CO2) lors d'un incendie

5.3. Conseils aux pompiers

---

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE.

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d´urgence
Porter des lunettes de sécurité, vêtements de protection et gants imperméables

6.2. Précautions pour la protection de l´environnement
Eviter la pénétration dans les égouts et eaux profondes

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Ramasser avec du sable ou de la sciure
Après la consolidation peut être incinéré

6.4. Référence à d´autres sections

---

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE.

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas ingérer.
Eviter le contact avec la peau et les yeux

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d´éventuelles incompatibilités

Garder dans le contenant d'origine. Ne pas garder vers des radiateurs ou vers une source de chaleur

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ne pas laisser les contenants ouverts

---

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Assurer une bonne ventilation de la pièce.

8.2. Contrôles de l´exposition

---

9 - PROPRIETES PHYSIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Couleur : jaune
Odeur : douce
Insoluble : dans l'eau
Soluble : dans les solvants

9.2. Autres informations

---

10 - STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales de températures

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

10.4. Conditions à éviter

Eviter la chaleur pendant de longues périodes

10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts
alcalis forts

Cookson Métaux Précieux – S.A. au capital de 7 413 696.12€ - RCS Paris B412 399 792
58, rue Beaubourg 75003 – tél. 01 48 24 76 80 – Fax : 01 48 24 75 75 – www.cookson-clal.com

Les acides forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

---

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Inhalation : Irritant pour les voies respiratoires

Peau : Irritant pour la peau

Yeux : Irritant pour les yeux

Ingestion : Peut causer des gênes en cas d'ingestion

Effets chroniques : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

---

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES.

12.1. Toxicité

Toxique pour les organismes aquatiques. Peut entrainer des effets néfastes

12.2. Persistance et dégradabilité

12.3. Potentiel de bioaccumulation

12.4. Mobilité dans le sol

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

12.6. Autres effets néfastes

---

13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION.

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination des produits et de l'emballage: Tous les déchets doivent être éliminés en utilisant un support opérationnel des déchets (Règlement de 1992)

---

14 - INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS.

14.1. Numéro ONU

3082

14.2. Nom d´expédition des Nations unies

Cookson Métaux Précieux – S.A. au capital de 7 413 696.12€ - RCS Paris B412 399 792
58, rue Beaubourg 75003 – tél. 01 48 24 76 80 – Fax : 01 48 24 75 75 – www.cookson-clal.com

14.3. Classe(s) de danger pour le transport
9

14.4. Groupe d´emballage
III

14.5. Dangers pour l´environnement

14.6. Précautions particulières à prendre par l´utilisateur

14.7. Transport en vrac conformément à l´annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

---

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES.

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d´environnement

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Phrases R :
R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau
R 43 : Peut entrainer une sensibilité au contact de la peau
R51/53 : toqie pour les organismes aquatiques. Peut provoquer des effets nocifs à longs termes sur l'environnement aquatique

Phrases D :
S26 : en cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau.
S28 : après le contact avec la peau, laver immédiatement avec de savon et de l'eau.
S37/39 : Porter des gants adaptés et un masque de protection pour les yeux et le visage.
S61 : Eviter de rejeter dans l'environnement.

---

16 - AUTRES INFORMATIONS.

Libellé des phrases H, EUH et des phrases R mentionnées à la section 3 :

Abréviations :

ADR : Accord européen relatif au transport international de marchandises Dangereuses par la Route.
IMDG : International Maritime Dangerous Goods.
IATA : International Air Transport Association.
OACI : Organisation de l'Aviation Civile Internationale.
RID : Regulations concerning the International carriage of Dangerous goods by rail.
WGK : Wassergefahrdungsklasse (Water Hazard Class).

Cookson Métaux Précieux – S.A. au capital de 7 413 696.12€ - RCS Paris B412 399 792
58, rue Beaubourg 75003 – tél. 01 48 24 76 80 – Fax : 01 48 24 75 75 – www.cookson-clal.com